



Contexte et enjeux

La stratégie 2020 et les CPER, et l'acte III de la décentralisation conduisent les territoires vers de nouvelles organisations des compétences et stratégies économiques.

Public concerné

Cadres des collectivités territoriales, des EPCI, des chambres consulaires, des agences de développement, des services de l'Etat et des entreprises, chargés de mission, chef de projet, directeur de projets, développeurs économiques, pilotes et coordinateurs des stratégies de développement.

Objectifs

- Comprendre l'imbrication des dynamiques économiques des territoires,
- Apprendre à en tirer les enseignements pour co-construire la stratégie entre partenaires publics et privés,
- Disposer des compétences clés pour organiser son ingénierie développement économique.

Méthodes pédagogiques

- Favoriser l'illustration et les démonstrations qui marquent les esprits,
- Faciliter les échanges sur les outils d'analyse, de pilotage et d'évaluation,
- Mise en pratique et étude de cas réels.

Contenu du programme prévisionnel – 2 jours

Jour 1 :

9h : Introduction et présentation de la session.

9h15 - 12h

1. REALISER LE DIAGNOSTIC DE VOTRE TERRITOIRE.

De l'économie régionale et urbaine à l'analyse des moteurs de développement du territoire.
Données générales sur les bases de l'économie territoriale.

1.1 Panorama des dynamiques territoriales contemporaines

L'attractivité des territoires se mesure sur une génération au moins !
Etat de la situation des territoires au regard de l'évolution de l'emploi.
Etat de la désindustrialisation et des activités concurrentielles internationales.

Quid des secteurs d'emplois « abrités » de la concurrence internationale ?
Quelles dynamiques du revenu des foyers fiscaux ?
Quelles évolutions a connu monde rural ?
Quels bilans territoriaux durant la « Grande récession » 2008-2015 ?

1.2 L'état des mécanismes territoriaux de développement

Des relations qui ne vont pas toujours dans le sens attendu :

- Dynamique de l'emploi versus évolution du chômage,
- Croissance du PIB versus progression du revenu, de base, de celui des habitants,
- Dynamique résidentielle versus développement,
- Richesse fiscale versus richesse sociale,

Le rôle de l'île de France dans la redistribution des richesses et des territoires urbains en matière de cohésion territoriale et plus largement de cohésion nationale.

La prise en considérations des logiques « interterritoriales » pour préciser l'échelle de développement stratégique.

14h - 17h

1.3. Quels indicateurs retenir pour intégrer cette nouvelle donne.

Comment changer les représentations pour intégrer aux objectifs territoriaux la captation de richesses autant que la production de richesses ?

Du territoire « producteur » au territoire qui consolide et dynamise l'échange des richesses.

Comprendre les moteurs de développement productifs, résidentiels, publics et sociaux.

Par l'exemple, passer de l'analyse des stocks à celle des flux, mesurer le poids de la population réellement présente (et plus uniquement résidente) dans le territoire et ses effets sur les dynamiques des revenus.

Proposer une nouvelle paire de lunettes pour observer son territoire de manière efficace.

Identifier les caractéristiques de son territoire à l'échelle du bassin d'emploi.

1.4 Par où commencer ?

Revoir nos pratiques de diagnostic territorial. Illustration et échanges.

Jour 2 :

9h - 9h30 : Balayage des notions étudiées la veille.

9h30 - 12h

2. POUR CONSTRUIRE LA STRATEGIE.

2.1 Rappel des enjeux contextuels et à venir...

Les évolutions analytiques et leurs implications organisationnelles.
Eviter l'enfermement dans une politique de rente territoriale, construire l'équilibre entre économie résidentielle et productive.
L'impact environnemental du fonctionnement des territoires.

2.2 Les constituants de la stratégie territoriale dans l'organisation de la République

Les lois MAPTAM, relative à la délimitation des régions, NOTRe et les gouvernances territoriales.

Construction, mise en œuvre et suivi des schémas (SRDEII, SRADDET) et politiques contractuelles (CPER et programmes européens).

La palette réglementaire des aides au développement (fiscalité incitative et concours financiers, domanialité, ...).

2.3 Elus et entreprises, quelles articulations possibles entre stratégies publiques et secret des affaires ?

Préciser les rôles respectifs dans la stratégie de développement économique territoriale :

- De la commune à la région,
- De l'intercommunalité au bassin d'emploi,
- De la métropole à ses hinterlands,

14h - 16h30

- Les relations transfrontalières,
- Et le tourisme ...

3. LES FONDAMENTAUX DU PLAN D'ACTION TERRITORIAL.

3.1 Définir une identité opérationnelle durable pour le territoire.

- Du marketing territorial à la connaissance et mesure des composantes de l'effet local.
- Des développeurs économiques pour dynamiser l'effet local !
- La coordination des outils opérationnels de l'aide au développement économique.

3.2 Promotion et communication pour un territoire attractif.

- L'opportunité des labels, des salons, des éductours, ... la promotion du territoire,
- La marque et ses déclinaisons ... positionner son territoire.

16h30 - 17h Evaluation de la formation.